



FEDERATION DE L'EDUCATION DE LA RECHERCHE ET DE LA CULTURE

UNION NATIONALE DES SYNDICATS CGT DES CROUS
UNCGT CROUS



PROFESSION DE FOI

COMITÉ TECHNIQUE COMMUN (CTC)

Scrutin du 6 décembre 2018

Le 6 décembre 2018, tous les personnels titulaires et non titulaires du CNOUS et des CROUS sont appelés à voter pour élire leurs représentants syndicaux au sein du Comité Technique Commun placé auprès du Président-e du CNOUS.

Les élections professionnelles du 6 décembre prochain constituent un moment important de la démocratie sociale dans les CROUS, le CNOUS et l'ensemble de la fonction publique. C'est un rendez-vous que vous ne devez pas manquer tant les enjeux aussi bien locaux que nationaux sont importants.

Pourquoi voter CGT ?

Une CGT forte et majoritaire, c'est l'intérêt des personnels !

- ⇒ Peser dans le débat et porter les revendications.
- ⇒ Négocier des avancées salariales et augmenter l'action sociale.
- ⇒ Défendre les conditions de travail dans les services et unités de gestion (UG).
- ⇒ Avoir du poids pour faire face à des Directeurs généraux qui se sentent « tout-puissants » et intouchables.
- ⇒ Pouvoir défendre vos droits et intérêts.

Défendre les CROUS, nos emplois et nos missions

- ⇒ Plus de moyens et d'emplois pour assurer nos missions, le développement des CROUS et améliorer l'égalité de l'accès à l'enseignement supérieur car seul 1 étudiant sur 10 est enfant d'ouvrier !
- ⇒ Lutter contre CAP 2022 et les menaces de suppressions de postes, de baisse des moyens et du risque de privatisation avec la perte du statut d'agent public.

LE ROLE DU CTC

Le comité technique est une instance consultative chargée d'examiner entre autres les questions :

- d'organisation et de fonctionnement des CROUS (horaires, congés, etc.),
- de la gestion prévisionnelle des effectifs (créations, suppressions et transformations des emplois, etc.),
- de règles statutaires, règles relatives à l'échelonnement indiciaire et la politique indemnitaire,
- l'égalité professionnelle, la parité (F/H) et les luttes contre toutes les discriminations,
- le bilan social.

Votre confiance et votre fidélité, nous ont permis de gagner de nouveaux droits dont la **FONCTIONNARISATION pour les PO après 35 ans de lutte !**

Donnez la majorité à la CGT pour défendre le service public et gagner de nouveaux droits.



Votez et faites voter CGT le 6 décembre !

NOS REVENDICATIONS POUR LES PERSONNELS DES CROUS



Augmentation de nos salaires !

- Début des grilles indiciaires à 1800€ minimum pour tous les personnels et revalorisation immédiate de 400€.
- Dégel de la valeur du point d'indice.
- Abrogation de toutes les formes de rémunération au mérite (à la tête du client).
- Augmentation de l'indemnité Spéciale Forfaitaire (ISF).
- Application systématique des revalorisations et de la réglementation de la Fonction Publique aux personnels ouvriers comme le PPCR.
- Intégration des primes dans le calcul de la pension de retraite.
- Réduction des temps d'avancement d'échelon.
- L'abrogation du jour de carence.
- Pas un euro de moins sur nos salaires, pas un jour de congés en moins !



Le droit à un déroulé de carrière pour toutes et tous

- La titularisation des personnels ouvriers non communautaires.
- Augmentation significative des taux de promotions par tableau d'avancement et liste d'aptitude.
- Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.
- Maintien du plan de requalification car trop d'agents sont restés sur le carreau.
- Des formations notamment dans le cadre de reconversions professionnelles (changement de métier).
- Pour un nouveau plan de résorption de la précarité et la titularisation des contractuels.
- Le respect du taux d'emploi de 6% de travailleurs handicapés prévu par la loi du 11 février 2005.



Des moyens de l'état pour les CROUS

- Des subventions d'état à la hauteur pour assurer nos missions sociales envers la jeunesse, les étudiants et le monde universitaire.
- Pour le réengagement financier de l'état dans le financement du ticket RU afin d'offrir une restauration étudiante de qualité.
- L'arrêt des suppressions de postes et la créations de postes pour faire face à l'augmentation du nombre d'étudiants et au développement des CROUS.
- Contre le projet CAP 2022 avec la baisse des moyens et la casse du service public.
- Stop à l'externalisation de nos missions (veilleur de nuit, distribution automatique, sécurité, etc.).



Une réelle politique de santé et sécurité au travail

- La mise en place urgente d'un plan d'action national pour stopper l'explosion des accidents de travail et des maladies professionnelles.
- Pour une prise en compte de la pénibilité dans tous les métiers.
- Stop aux licenciements pour inaptitude avec une réelle politique de reclassement.
- L'arrêt de toute forme d'harcèlement et de discriminations.
- La mise en place d'un diagnostic des Risques Psychosociaux (RPS) par un prestataire indépendant.
- La mise en place d'une cellule de veille.



Action sociale

- Un budget de l'action sociale de 3% minimum de la masse salariale.
- Une prise en charge totale de la mutuelle santé.
- Une politique d'action sociale au niveau national.



Votez et faites voter CGT le 6 décembre !